

Journal d'un directeur

COMMENT CONCILIER RENOUVELLEMENT

Lyon la Duchère, septembre 2005

Programmation Politique de la ville en cours. La Régie de quartier porte un projet de création d'« atelier-chantier d'insertion » pour douze jeunes de 16 à 25 ans. Ce projet réunit les énergies de l'Equipe Emploi Insertion, des services de prévention et associe un bailleur social prêt à mobiliser de la commande économique. Nous avons besoin de 60 000 € pour l'encadrement et la coordination globale.

Il n'y a pas d'actions d'insertion par l'économique réservées pour des jeunes en rupture. Nous hésitons donc à présenter ce projet au titre de la « prévention » ou de l'« insertion ». Nous choisissons d'opter pour « insertion ». La Politique de la ville est dubitative sur le projet, car il ne rentre pas clairement dans le plan social de territoire qui ne concerne pas l'insertion, et elle nous renvoie au PLIE. Celui-ci se demande comment prendre en charge de nouvelles actions de cette nature, vu ses moyens d'intervention sur cet « axe »...

octobre 2005

Explosion de la barre 210, démolition de la 260, les travaux dans les écoles ont démarré. Le projet urbain avance vite et bien. 49 M€ de travaux sont engagés sur un projet de 250 M€ de fonds publics. Où sont les clauses d'insertion dont pourraient bénéficier les salariés-habitants du quartier grâce à la Régie de quartier sur les chantiers des écoles primaires ? Un « chantier école » sur les établissements scolaires, ça aurait été pas mal : au delà de son aspect d'insertion économique, beaucoup auraient été fiers de travailler sur une école...

novembre 2005

Des voitures brûlent tous les soirs, mais pas d'émeutes. Le « quartier » n'est pas solidaire des quelques-uns qui veulent

en découdre ; la peur des incendiaires et la colère contre les « casseurs » dominent très largement. Une réunion en mairie fait le point de la situation et montre la nécessité de renforcer les actions en direction des 16-25 ans, mais aussi de mieux coordonner les approches. Le dispositif « tranquillité » fait face du mieux possible, mais demande de l'aide pour relayer ses interventions. Que faire des jeunes après avoir établi le dialogue avec eux ?

décembre 2005

La Régie a embauché plusieurs jeunes qui portent un projet culturel avec la MJC. Elle prépare son opération « 200 cadeaux pour 200 enfants ». C'est un projet social et citoyen auto-financé.

janvier 2006

Deux importants marchés sont en préparation par des bailleurs de logements sociaux. La Régie prépare ses réponses en songeant à l'implication d'habitants dans les travaux, et notamment de jeunes ; ce sera facile avec des appels d'offres « classiques ».

février 2006

Le projet d'atelier pour les jeunes mis au point en septembre est définitivement rejeté : pas de financement pour de nouvelles actions sur cet axe ; il est déjà difficile de maintenir l'existant (qui ne concerne que peu les jeunes...). Dommage, la Régie avait « l'activité économique » et était prête à démarrer : du coup l'action, portée avec l'ARRADEP (1), de chantier école au Burkina-Faso ne pourra que faiblement concerner des jeunes du quartier.

L'action d'apprentissage du code de la route qui concerne un public illettré

(1) Association Régionale Rhône-Alpes pour le Développement des Emplois de Proximité.

n'est plus financée (9000 euros pour 40 personnes) ; elle « manquerait... de lisibilité » ! Il y a eu pourtant quatre rencontres organisées par la Ville sur les actions illettrisme où elle a été présentée ; d'ailleurs les centres sociaux la connaissent bien et envoient beaucoup de monde. Une stagiaire en master a fait une évaluation qui a été envoyée à tout le monde. En fait, c'est le Grand Projet de Ville qui connaît mal l'action. La Régie n'a pas pu avoir une rencontre pour présenter son programme « social ». Elle n'est pas dans le comité technique « ad hoc » puisque la Régie, c'est l'insertion...

mars 2006

Renouvellement de plusieurs marchés « d'insertion » ; les comptes 2005 de la Régie se finalisent, ils sont plutôt bons malgré une année en « dent de scie ». On travaille sur notre livre suite aux ateliers « illettrisme » avec « Là Hors De » (2) et l'AFEV (3) . Au total près de quinze personnes du quartier et autant d'étudiants bénévoles auront participé à cette action et à sa rédaction. Les actions « gratuites et citoyennes », ça existe !

mai 2006

Bagarre générale entre jeunes du quartier, on se croirait dans un film. Un des salariés de la Régie est à l'hôpital neurologique après avoir subi une descente « batte et cagoule ». L'émotion monte dans le quartier. La Régie prépare l'opération job d'été. À une première rencontre où sont présents quatre « prescripteurs » et trois « coordonnateurs », elle est la seule structure à proposer des emplois (à l'exception des postes Ville de Lyon).

« Insertion », « prévention », « jeunes ». Le propre d'une Régie de quartier est de pouvoir croiser tout cela, car elle émane d'habitants et s'adresse à eux pour son activité économique. Mais au final, les

approches publiques restent sectorielles, surtout en programmation financière.

Les actions réellement horizontales sont très difficiles à mettre en place et encore plus à financer. Si des « priorités horizontales » sont affichées, l'instruction des dossiers reste cloisonnée et l'empilement des « dispositifs et mesures » renforce encore cette verticalité. État comme collectivité, chacun ne parle et ne s'engage que depuis sa fonction. Si les acteurs ne « gèrent » pas cet empilement et ne font pas le siège de tous les intervenants, en essayant de tous les impliquer afin que chacun trouve sa « place », alors il est très difficile de faire financer ses projets. Le chantier « jeunes » de la Duchère et « illettrisme » auront en 2006 tout autant fait les frais de cela que du manque de moyens financiers. Et encore il faut bien songer à impliquer tous les « étages » d'un même service. Il faudra donc en reparler pour 2007.

Il aurait fallu évoquer les clauses d'insertion dans les marchés publics du projet urbain, qui doivent permettre d'impliquer des habitants et de développer l'offre d'insertion. Les obstacles techniques, juridiques et organisationnels seront-ils surmontables ?

Thierry Escudero

Directeur de la Régie de quartier de la Duchère, Lyon

(2) Compagnie de création de performances artistiques en théâtre, danse, vidéo.

(3) Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (actions bénévoles d'étudiants dans les quartiers en difficulté).